

n° 50 / CD

Le Docteur Yves DAUJAS  
Médecin Chef de la Cité d'Accueil

OLIM : Crédit à la Cité d'Accueil  
et de la Culture à la Cité d'Accueil

R.J. : un ex. des statuts.

Monsieur le Ministre des Affaires Sociales  
Direction de la Population et des Migrations  
Sous Direction des Programmes Sociaux  
en faveur des Migrants  
1 Place Fontenay  
75 - PARIS (7me)

J'ai l'honneur de vous rendre compte que dans le cadre des problèmes difficiles posés par les jeunes du Centre de Ste-Livrade, il vient d'être proposé à la création d'une Maison des Jeunes et de la Culture, association d'éducation populaire régie par la loi du 1.7.1901.

L'importance de cette initiative ne saurait vous échapper. En effet, il n'est plus possible en l'état actuel de laisser cette jeunesse livrée à elle-même dans une véritable ségrégation dont le résultat malheureusement prévisible n'a été jusqu'à ce jour qu'une délinquance, devant laquelle nous ne pouvons qu'être impuissants et attristés.

Monsieur le Sous-Préfet de Villeneuve a bien voulu encourager la création de cette association.

Je crois savoir, qu'il aurait rencontré Mr le Directeur de la Population et des Migrants, qui se serait montré favorable à une telle initiative, et qui accepterait de financer les échelons d'un éducateur envoié à temps plein par l'association dans le cadre de la Fédération de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Je vous serai reconnaissant de me tenir informé de la suite que vous voudrez bien donner à cette proposition.

Je ne pourrai de vous préciser que la Fédération Française de la Maison des Jeunes et de la Culture vient de me faire savoir qu'elle tient à notre disposition un éducateur monitor.

.../...

J'ajoute que par ailleurs, un budget doit être établi conformément aux statuts. Il nous serait utile de savoir si le Ministre des Affaires Sociales serait susceptible par le F.A.S. de nous venir en aide.

Par la mise en route rapide de cette association, patromnée par les autorités du département de Lot et Garonne (Sous-Préfecture, Action Sanitaire et Sociale, Juge des Enfants, Maire de Ste-Adèle) nous espérons faire reculer les limites de la gravité des problèmes que pose une jeunesse abandonnée à elle-même et l'intégrer rapidement dans le milieu métropolitain.-

Dr Yann DAOUAS.